

## Bilan du premier conseil d'école de l'année 2022-2023 du mardi 15 novembre 2022-Saint -Adrien :

### Effectif et organisation interne du RPI

A ce jour, l'effectif global du RPI est de 53 (55 inscrits)

(52 élèves en 2021/2022) répartis de la façon suivante :

Classe de PS MSGS (Saint Adrien) Mme Heinemeyer : 8 PS-4 MS-6 GS 2 TPS : 20 + 2 inscrits

Classe de CE1/CE2 (SaintPéver) Mme Guillou : 5 CE1-11 CE2 16 élèves

Classe de CP/CM1/CM2 (Saint-Péver) Mme Coquelin et Mme Robin 3 CP 6 CM1 8 CM2 17élèves

### Présentation et vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur du RPI reste inchangé et sera communiqué aux familles après les vacances de la Toussaint.

### Présentation du dispositif pHARe (harcèlement à l'école)

Qu'est-ce que le programme pHARe ?

C'est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des établissements fondé autour de 8 piliers :

- 1. Mesurer** le climat scolaire.
- 2. Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
- 3. Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- 4. Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
- 5. Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- 6. Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
- 7. Suivre l'impact** de ces actions.
- 8. Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources.

### Projet d'école et les projets de classe

En ce début d'année scolaire, l'amicale laïque a versé sur le compte de la coopérative scolaire 5050€. Chaque classe bénéficie de 1200€ pour faire ses sorties, ses achats de dépenses éducatives. La somme d'argent restante est pour financer le spectacle de Noël, les cadeaux de Noël pour chaque classe et pour chaque garderie.

### **Les projets de classe en cours**

#### Education musicale & animaux

Tous les élèves travailleront sur le thème des animaux (fil conducteur de l'année) et présenteront leur travail à la kermesse de l'école. Pour l'école de ST ADRIEN, Mr Benoit Prual de GP3A intervient à partir de janvier. Cette intervention est financée majoritairement par l'agglomération et une partie financière de 17€/heure est demandée à la mairie de ST ADRIEN. Pour l'école de ST PEVER, Mr Stéphane Blanchard de Leff Armor Communautés intervient jusqu'aux vacances de Noël tous les vendredis après-midis au sein des deux classes. C'est financièrement pris en charge par Leff Armor.

### Activités physiques et sportives :

Les élèves de CE2/CM1/CM2 devaient participer à un cycle voile sur l'étang de Châtelaudren en septembre 2022. Ce cycle a été annulé car il n'y avait pas suffisamment d'eau dans l'étang. La classe est inscrite pour le printemps et attend la confirmation d'inscription. Les élèves de cycles 2 et 3 participeront à un cycle piscine à Guingamp après les vacances d'hiver. Le cycle aura lieu tous les lundis et les jeudis du **30 janvier 2023 au 16 mars 2023** (14h-14h40 dans l'eau). C'est un enseignement obligatoire et financé par les mairies.

### Projet bibliothèque en lien avec le projet d'école

- L'un des axes du projet d'école est l'accès à la culture pour tous. L'équipe enseignante a pour mission de développer le plaisir de la lecture au sein de ses classes. Ainsi, en 2018, un premier projet « Plan bibliothèque » avait été rédigé par l'équipe en relation avec la municipalité de St Péver. La mairie s'était alors engagée à hauteur de 400€ et l'Etat avait versé une subvention de 1200€, soit un total de 1600€.

- En juin 2022, l'éducation nationale a proposé aux écoles déjà dotées d'un plan bibliothèque en 2018 ou 2019 d'agrandir la bibliothèque de l'école. Mme Coquelin a sollicité la municipalité qui a répondu favorablement en s'engageant à hauteur de 1200€. Le dossier a été reçu favorablement par l'éducation nationale et a versé une somme complémentaire de 1800€ (300€ bonus pour la qualité du projet) soit un total de 3000€. Mme Guillou et Mme Coquelin remercient grandement la municipalité pour la somme engagée dans le projet. Ce sont environ 300 livres de qualité, choisis par les enseignantes, qui rejoindront bientôt les salles de classe pour le grand bonheur de leurs élèves lecteurs.

- Comme en 2018, les livres seront achetés à la Librairie du Renard de Paimpol qui fait une remise de 5% sur chaque livre acheté. Toujours en lien avec le projet d'école et la lecture, les trois classes du RPI participent au prix littéraire « Les Incorruptibles ».

### Poursuite du fruit/jour

Le projet du fruit/jour est poursuivi. Les élèves du RPI ont la possibilité de manger un fruit/jour. La livraison est faite par Sébastien Thoraval. Ce projet est très apprécié des élèves. Remerciements aux mairies pour le financement.

### Spectacle de Noël

- L'amicale laïque attribue une somme à l'équipe enseignante pour un spectacle de Noël ou une sortie et pour les cadeaux de Noël. Cette année, les élèves assisteront à un spectacle de Noël à la salle des fêtes de St Adrien le mardi 13 décembre. Un mot sera communiqué aux familles ultérieurement. Les mairies distribueront les chocolats de Noël aux élèves le vendredi 16 décembre.

- A ST PEVER, les élèves participeront à des ateliers créatifs sur la thématique de Noël avec les parents, les élus et les enseignants le vendredi 16 décembre au matin. Référente : Hélène BAHEZRE.

- A ST ADRIEN, il y aura la venue du Père Noël.

### Projet séjour à BRANFERE

Les élèves de CP au CM2 partiront en séjour à BRANFERE les 23 et 24 mars 2022.

Budget de départ : 187€ / élève

Avec l'aide de l'Amicale Laïque : **152,10€/élève** (soit une réduction de 34,90€ du prix par élève).

Trois actions seront menées afin de diminuer le coût du séjour : vente de sapins de Noël, stand de Noël et vente de galette des rois. Les élèves organiseront également un stand de Noël le vendredi 9 décembre après l'école lors de la distribution des sapins.

### Projet de la boîte à jouer

Mme Heinemeyer présente la boîte à jouer : *En février 2016, l'association «Jouer pour Vivre» propose d'installer dix cabanes en bois remplies d'objets et matériaux détournés du quotidien, les « boîtes à jouer » dans dix écoles des quartiers populaires. «La boîte à jouer» est d'abord une structure adaptée à la cour de récréation des écoles. Remplie d'objets disparates, de pièces et de matériaux divers -tubes en carton, tissus ou vêtements, cordes, claviers d'ordinateur, téléphones anciens, valises, paniers...-, elle permet de disposer librement de tous ces objets ludiques durant les pauses à l'école. Tous les enfants sont libres d'accéder à la boîte à jouer pour prendre du matériel et jouer dans la cour. Grâce à leur imagination et leur créativité, les enfants peuvent facilement détourner les objets et les transformer dans le cadre de leurs jeux. Le choix d'utiliser des objets recyclés permet de ne pas formater une activité et ne pas faire de clivage entre filles et garçons par exemple et contribue à préserver l'environnement. De plus, ces objets sont des ressources diversifiées, flexibles et malléables à volonté et offrent un éventail infini de possibilités ludiques ! Les objets sont collectés auprès des familles. Tous les objets insérés dans la boîte sont répertoriés, comptés et contrôlés sur des critères de sécurité, propreté et résistance.*

Les membres du conseil d'école échangent en posant le pour et le contre et se donnent le temps de la réflexion.

### Budget 2023 et demandes diverses

#### **Budget 2023**

La directrice remercie les mairies pour le budget de 4000€ accordé pour l'année scolaire 2022. Elle souhaite le renouvellement pour l'année scolaire 2023.

#### **Demandes diverses aux mairies**

- **Classe de ST ADRIEN** : Dans le cadre d'E3D, est-il possible d'agrandir la cour de l'école afin que les élèves profitent du carré de pelouse ? (demande faite l'année dernière) => L'espace sera ouvert aux beaux jours. Suite à un orage en octobre, les ordinateurs de l'école ne fonctionnent plus : une expertise est en cours.

- **Classes de ST PEVER** : Mme Guillou souhaite un porte manteau mobile => réponse positive. Dans le cadre d'E3D, un potager a été mis en route à l'école l'année dernière. Mme Coquelin demande s'il est envisageable d'installer un réservoir à eau sur la cour du bas pour arroser les légumes => réponse positive. Mme Coquelin demande s'il est envisageable/possible d'installer une guirlande lumineuse de Noël au niveau de l'école => Echange sur la possibilité d'installer une guirlande solaire.

### La sécurité à l'école :

Trois exercices « incendie » ainsi que trois exercices attentats ou risques majeurs ont été programmés. Un exercice attention/intrusion et un exercice incendie ont eu lieu avant les vacances de la Toussaint.

### Remarques diverses :

**ST PEVER** : Peinture du couloir de la garderie : projet en cours évoqué au conseil municipal.

**ST ADRIEN** : Mr Salaun souhaite échanger sur la crise énergétique et le coût financier important en chauffage. Il demande quel serait « l'impact sur les élèves » de fermer une salle de classe (actuellement, les élèves ont la possibilité de travailler dans deux salles). L'équipe enseignante comprend que cette question à thématique énergétique se pose. Elle répond alors qu'une classe maternelle a un niveau sonore élevé et que c'est une classe multi-niveaux. Ainsi, avoir deux salles de travail permet de faire un travail de qualité et d'instaurer un climat de classe propice aux apprentissages. Piste envisageable : faire venir la garderie dans une salle de classe afin de ne plus avoir à chauffer la garderie.